L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.
NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze pastres par an, pour la feuille, payables d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra payer hors pays à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $50; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $30; les agens pour navires, batiments et bureaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $60. Ces abonnemens ne paient à l'année et d'avance.

Le privilège des soixante-quatre sous ne sera limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles ou à des meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES ABONNÉS et autres entrepris ouverts pour l'année ne seront pas tenus d'acquitter chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs jusqu'en 1850.

LES ANNONCES de cent lignes d'une emplette publique et toutes annonces d'une nature publique, paieront double de prix ordinaire.

PAQUEBOTS REGULIERS ENTRE LA NELLE. ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

LE steamboat PAUL JONES, capitaine Thomasson, fera à partir de cette date, les voyages réguliers entre les ports ci-dessus mentionnés, partant de la Nelle. Orléans, tous les mardis à 10 heures du matin, et de Donaldsville, tous les samedis à 4 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine sur le bord ou à
30 a—1m. HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati et les Ports intermédiaires.—Le steamer BURLINGTON, capitaine Shadwick, fera ses voyages pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Commune, ou à
BOGERT & HAWTHORN, 43, rue Gravier.

N. B. Le Burlington prendra du fret pour Memphis et Randolph. 13 mai

LIGNE DE BATEAUX A VAPEUR ENTRE LA ORLEANS ET LE BAYOU LAFOURCHE.

Cette ligne se compose des trois bateaux suivans:

Le bateau à vapeur PAUL JONES, capt. Thomasson,
Le bateau à vapeur TECHE, capit. Wrenmoch,
A. GALLATIN, W. McChatock

Les bateaux ci-dessus mentionnés sont en très bon état et commandés par des officiers capables et attentionnés. Ils tiendront pendant la saison des eaux hautes la ligne entre les ports mentionnés ci-dessus et le plus grande attention sera apportée au fret placé sur ces différens bateaux.

Ils n'auront point de jours réguliers pour leur départ et feront leur voyage avec toute la célérité possible. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
HENRY TETE,
13, rue Conti.

N. B. Ces bateaux ne sont point responsables des dettes contractées par leurs officiers, à moins qu'elles ne soient autorisées par un ordre du capitaine ou du consignataire. 14fev

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c. seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK.—Le brick SARATOGA, capitaine Bodell, peut prendre 100 boucauts de sucre. Pour fret ou passage, s'adresser à
16 mai S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Le brick OLIVE BRANCH, capitaine Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai G. BEDFORD & BECK, 34, Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick GEORGE, capit. Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
14 mai 34, Douane.

POUR NEW-YORK.
Ligne d'Orléans.—Jour de départ, Mercredi le 20 courant.—Le packet LOUISA, capit. Osborn, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
STETSON & AVERY, 66, rue Gravier.

POUR NEW YORK—Le brick FRANCIS F. BECK, capitaine Stackpoll, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai G. BEDFORD & BECK, 34, Douane.

POUR NEW YORK—Le beau brick PULASKI peut prendre un chargement sur le pont et partira demain. Pour fret desquels, ou passage, s'adresser à 14 mai G. BEDFORD & BECK, 34 Douane.

POUR NEW YORK—Le beau brick DELIA, capitaine Tagdsay, ayant son chargement engagé, et partira sans délai. Pour fret d'une charge sur le pont, ou passage, s'adresser à
14 mai G. BEDFORD & BECK, 34 Douane.

POUR NEW-YORK.
Le fin brick UZARDO, capt. Miller, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
9 mai G BEDFORD & BECK, 34 Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick COHANCEY, capitaine Moore, ayant son fret engagé partira pour le port ci-dessus le 12 courant. Pour passage seulement, s'adresser à
8 m HENRY TETE, 13, rue Conti.

POUR NEW YORK—Le brick fin voilier SNOW, capitaine Thondyke partira pour le port ci dessus. Pour passage seulement, s'adresser à
27 a S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR NEW YORK—La goélette fine voilière EMILIE, capitaine Gates, partira très prochainement pour fret de 300 barils, s'adresser à
24 m S. & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

POUR BOSTON—La goélette EVERLINE, capitaine Cottle, partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
19 mai S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick ELLEN SMITH, capitaine Homes, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le brick TECUMSEH, capit. Pendleton, est prêt à recevoir une cargaison pour ce port. S'adresser à GEO. GREEN & BRO.
3 mai 36, rue du Camp.

POUR BOSTON.
Le trois mâts barque OLIVE, cap. Bergelon. Pour fret ou passage s'adresser à S & J F WHITNEY,
21 mai 73, Camp.

POUR BOSTON.
Le trois mâts barque FRANCIS, cap. Stanton, Pour fret ou passage, s'adresser à
3 mai S. & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

POUR BOSTON—La goél. ENTERPRISE, capitaine Lemont, partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
21 av G. BEDFORD & BECK, 36, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAUCAS, capitaine Stackpole, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à
14 mai G. BEDFORD & BEDFORD, 34, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Le brick SWAN, capitaine Sacel, partira pour le port ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES D. DENEGRE,
9 mai 16, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—Le brick PRIM, capit. Campbell, a besoin de 100 boucauts pour compléter sa cargaison. S'adresser à
14 mai G. BEDFORD & BECK, 34, Douane.

PORTS D'EUROPE.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier, classe A1, AL MAGHRABY FORBES, capt. Witchouse, partira sous peu. Pour fret de 200 balles, ou passage, s'adresser à S. & J. F. WHITNEY,
9 mai 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.—Le trois mâts PELERIN, capt. Besson, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
7 mai S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le beau navire LUNION, de Bordeaux, capitaine Demadre, ayant de vastes et beaux emmagasinens, partira pour cette destination le 20 mai. S'adresser pour le fret au capitaine à bord, ou à R. A. LEFEBVRE & Co.
6 mai 10, rue Toulouse.

POUR HAVRE.
Le trois-mâts MARYLAND, capitaine Hunt, peut prendre 100 balles de coton. S'adresser à bord ou à GEO. GREEN & BROTH.
6 mai 36, rue du Camp

EN CHARGE POUR MARSEILLE—Le navire français ROSE JULIENNE, capitaine A. Thombard. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à son bord, ou à J. P. BONNET.
30 avril 3, rue Royale.

POUR LIVERPOOL.
Le trois mâts neuf SOBIESKI, capt. C. Emerson, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton et pour prendre du monde en passagers. S'adresser à bord, en face de la place St. Joseph ou à
13 mai S. & J. F. WHITNEY, 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts TIGER, cap. Balber. Pour fret sur le pont ou passage s'adresser à S & J F WHITNEY,
6 mai 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts [illegible] cap. [illegible]. Pour fret ou passage s'adresser à S & J F WHITNEY,
6 mai 73 Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts EXCHANGE, capitaine Atkins, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er S. & J. F. WHITNEY, 73, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts PARAGON, capitaine Curtes, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai S. & J. F. WHITNEY, 73. Camp.

POUR LIVERPOOL
Le trois mâts ONTARIO, capt. Jameson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus le 25 de ce mois. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. F. WHITNEY,
de cette 17 avril 73, rue du Camp.

POUR BILBOA, Espagne.—Le brick [illegible], capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à S. & J. F. WHITNEY,
7 mai 73, rue du Camp.

POUR GLASGOW—Passage seulement.—Le trois mâts MASSACHUSETTS, cap. Shebles, partira le 20 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies ou à
G. BEDFORD & BECK,
8 mai 34, rue de la Douane.

POUR GLASGOW—La barque anglaise BROOM, capitaine Gray, peut prendre 1000 sacs de blé. S'adresser immédiatement à
2 mai W. G. HEWES & CO, rue Natchez.

POUR GLASGOW.
Le trois mats Américain AGLETHAPE, capitaine Pouchelt. Pour fret 600 boucauts de balles de coton, s'adresser à KENNEDY, DUREL & Co.
4 mai 52, Toulouse. 1

FRET POUR ANVERS.—Un bon navire en destination pour ce port, pourrait avoir le fret de quelques centaines de balles de coton, s'adresser à
23 av HUGO G. GILDEMEESTER, 43, Bienville.

PORTS DES ANTILLES.

POUR KINGSTON, (Jamaïque.)—Le bon brick HENRY LEE, capitaine Gardner, partira pour le port ci-dessus. Pour passage, s'adresser à
1er mai S. & J. F. WHITNEY, 73, Camp

A VENDRE OU A FRETER

POUR LA HAVANE—La goélette LAFWING, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à R. GRONING & Co

A FRETER.—La galliote holandaise STANTFRIES, classée A. 1, pour n'importe quel port d'Europe. S'adresser à HAGEDORN & CRAMER,
11 mai 50, Bienville.

DEMANDE D'UN NAVIRE.—Un navire du port de 200 boucauts de tabac pourrait trouver une cargaison pour Gibraltar. S'adresser à
2 mai J. W. ZACHARIE & Co, 88, Douane.

ON DEMANDE—Un navire du port de 3000 à 4000 barils pour un port des Antilles. S'adresser à
27 a R. GRONING & Co.

A VENDRE—La bonne goélette JASPER, capitaine Harrald, port de 92 tonneaux, et construite depuis 4 ans. Elle a un bas port et peut porter une forte charge. Pour les conditions s'adresser à
25 av S. & J. F. WHITNEY, 73, rue du Camp.

BLÉ—300 sacs blé en état pour l'exportation, en débarquement du steamer St Louis, à vendre par
16 mai JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

FARINE—800 barils à bord, à vendre par
16 mai JOSEPH LANDIS & CO.,
14, rue Poydras.

LIQUEURS—300 barils genièvre et eau-de-vie du pays, à vendre par H. N. CHAMBERLIN,
15 mai 46, rue Gravier.

EAU-DE-VIE DE PECHES—40 barils, à vendre par
15 mai N. D. CHAMBERLIN,
49, rue Gravier.

CONFITURES en boîtes, sirop de vinaigre, câpres et cornichons cerises à l'eau de vie à vendre par
15m DAVIS & HOBART, 16, Douane.

HARICOTS blancs—50 barils haricots du Nord à vendre par DAVIS & HOBART,
15 mai 16, Douane.

SAIN-DOUX—600 barillets sain-doux en feuilles, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO.
16 mai 14, rue Poydras.

INDIGO—8 surons indigo espagnol, à bord, à vendre par
16 mai JARVIS & ANDREWS,
Enc. Commune et Tchoupitoulas.

MOUTARDE DE LONDRES—A vendre par
16 mai JARVIS & ANDREWS,
Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

VIN DE MADERE—30 1/4 de barriques de qualité supérieure, à vendre par
16 mai N. D. CHAMBERLIN & Co. 46, Gravier.

VIN ROUGE—800 caisses de St. Julien, St. Estèphe et Château-Margaux, à vendre par
16 mai N. D. CHAMBERLIN & Co. 46, Gravier.

VIN MUSCAT—60 caisses d'une douzaine chaque, à vendre par N. D. CHAMBERLIN,
16 mai 46, rue Gravier.

SIROP DE BATTERIE en magasin et à vendre par
16 mai JN. N. CARDÈZO,
14, rue Gravier.

VIEUX WHISKEY de Monongahela, à vendre par
16 mai JN. N. CARDÈZO,
14, rue Gravier.

TRAITES sur New York, d'un à cinq jours de vue, à vendre par EGGERT & HAWTHORN,
16 mai 63, rue Gravier.

SOULIERS de femmes et d'enfants—Un assortiment général est constamment à vendre par
16 mai FROST & Co, 8, Douane.

CHAPEAUX de laine blancs et noirs, fins et communs, à vendre par FROST & Co.
16 mai 8, Douane.

BOIS de teinture—34 tonneaux, en débarquement et à vendre par
16 mai R. GRONING & Co.

MARCHANDISES SECHES—30 caisses imitation d'indiennes françaises et 5 caisses peaux de chevreuil, en débarquement du brick Ellsworth, à vendre par
15 mai ISAAC BRIDGE & Co. 134, Magasins.

LE Soussignés ont reçu par le brick Orient et le navire Oscar, tous les deux de Bordeaux, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre:
10 1/2 pipes eau de vie de Cognac de Champagné de 1841 de la première blanc comme de Magdary,
100 1/2 pipes eau de vie de cognac dite preuve de la marque de Bastiat Jr.
Aussi, sur la lettre dorée sur tranche,
100 caisses vin rouge,
50 demi-caisses vin rouge (St. Estèphe),
100 caisses vin blanc, sauternes,
50 demi-caisses vin blanc, sauternes,
50 caisses vin de Bordeaux, Medoc,
50 demi-caisses vin de Bordeaux, Medoc.
Ils offrent à vendre les articles suivants:
2 barriques vin Montpellier,
10 demi barriques vin blanc Barsac,
15 do. do. vin blanc Sauternes,
500 caisses vin St. Julien Médoc,
100 do. do. do. Margaux.
Nouvelle-Orléans, le 11 mai 1840.
15 mai BERTUS & FAURIE.

AVIS AUX BLANCHISSEUSES—Eau de Javelle. Cette eau a la propriété de faire disparaître toutes les taches de vin, café, thé, fruits, moisissures, huile de table, graisse, sans altérer les couleurs, quantité dans les assemblages, elle donne un parfait blanc, elle ne brûle pas les mains, elle ne gâte ni les étoffes ni les couleurs, elle rend les étoffes moelleuses, elle ne rouille pas les fers, elle ne gâte ni les dentelles, elle ne rouille pas les fers, elle ne gâte ni les dentelles, elle ne rouille pas les fers, elle ne gâte ni les dentelles